



CONGRÈS DU SEI 2014

Le 16^e congrès triennal du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt a eu lieu à Windsor (Ontario) du 16 au 19 juillet 2014. Il a rassemblé les militantes et militants du SEI des quatre coins du pays, 171 délégué-e-s, 137 observatrices et observateurs, 22 invité-e-s et 10 membres à vie, pour un total de 340 participant-e-s.

Le thème de notre congrès était:

***HIER NOUS A APPRIS
À SE TENIR DEBOUT AUJOURD'HUI
POUR UN AVENIR MEILLEUR***

et c'est exactement ce que nous avons fait, avec beaucoup d'autres choses.

Il y a eu quatre jours de débats et de discussions, sur les enjeux qui toucheront l'administration du Syndicat pour les trois prochaines années. Voici quelques points saillants des sujets traités :

- Élections des dirigeantes et dirigeants nationaux (*voir l'encart pour les résultats*).
- Le congrès a adopté une résolution pour augmenter les cotisations syndicales de 0,40 \$ pour 2015, et de 0,35 \$ pour chacune des années 2016 et 2017.
- Le *Comité spécial sur les centres d'appel* est devenu un comité permanent.
- Un nouveau poste budgétaire, pour les actions politiques et les campagnes, a été créé. La résolution a été modifiée de 125 000.00\$ pour chacune des trois (3) années, à 375 000.00\$ qui pourraient être utilisés durant une période de trois (3) ans.



La reconnaissance est un aspect précieux et important de notre syndicat, et une activité qui nous tient à cœur.

Le *Comité des récompenses et des titres honorifiques* a eu le plaisir de faire les présentations suivantes :

Les plus hautes distinctions au sein de notre organisation pour dévouement envers notre syndicat :

- Le confrère Denis Lalancette, MEMBRE À VIE
- Le confrère Shane D. O'Brien, MEMBRE HONORAIRE
- La consœur Maria Wormsbecker, PRIX GODFROY CÔTÉ

Le Syndicat aimerait remercier bien chaleureusement le Comité d'accueil de Windsor et ses bénévoles pour tout le travail et les efforts acharnés, qui ont fait le succès de notre congrès.

**IF YOU PREFER TO RECEIVE THIS PUBLICATION IN ENGLISH
PLEASE CONTACT YOUR LOCAL PRESIDENT**

POURQUOI LES SYNDICATS SE MÊLENT-ILS DE POLITIQUE ?

On le voit dans les journaux et aux nouvelles, on l'entend dire par nos politiciennes et politiciens et parfois même par nos propres membres :

« Les syndicats ne sont-ils pas là pour négocier des contrats; pourquoi se mêlent-ils donc de faire de la politique? »

Dans un monde idéal, tout ce qui concerne vos droits et avantages en milieu de travail pourrait se négocier à la table. Malheureusement, nous ne vivons pas dans ce monde idéal.

Notre gouvernement peut faire adopter des projets de loi qui :

- ♦ éliminent des emplois (Plan d'action économique)
- ♦ réduisent les services au comptoir et de la caisse (Plan d'action économique)
- ♦ privatisent les centres d'entreposage des dossiers pour éliminer des emplois au profit de la sous-traitance (Plan d'action économique)
- ♦ réduisent votre salaire (le projet de loi C-10 a amputé de 1 % votre augmentation de salaire négociée)
- ♦ mettent à risque notre santé et notre sécurité et les contribuables que nous servons en redéfinissant le « danger » pour n'y inclure que les risques imminents (projet de loi C-4)
- ♦ font qu'il est plus difficile de refuser un travail dangereux et remplacent les agents de santé et de sécurité par une personne quelconque nommée par le ministre (projet de loi C-4)
- ♦ permettent au gouvernement de décider unilatéralement qui rend des services essentiels pour nous enlever notre pouvoir de négociation collective (projet de loi C-4)
- ♦ changent les règles pour les arbitres afin de limiter leur indépendance, leur impartialité et leur capacité de tenir compte de nos intérêts (projet de loi C-4)
- ♦ nous enlèvent notre droit de faire trancher nos différends contractuels par voie d'arbitrage en cas d'impasse à la table de négociation (projet de loi C-4)
- ♦ donnent au Conseil du Trésor le contrôle effectif de la négociation avec l'ARC (projet de loi C-45)
- ♦ obligeront les syndicats à produire des rapports détaillés et intrusifs à l'ARC (projet de loi C-377 émanant d'un député et bloqué au Sénat)
- ♦ changeront la façon dont les syndicats obtiennent ou perdent leur accréditation (projet de loi C-525 émanant d'un député – à l'étape de la 2^e lecture au Sénat)

Le gouvernement cherche maintenant comment il peut changer vos congés de maladie et s'attaquera sans doute ensuite à votre pension. Pour protéger vos droits et vos avantages, nous devons faire deux choses :

- Informer le public canadien pour lui donner tous les faits, et pas seulement ceux qui font l'affaire du gouvernement ou des groupes de réflexion de droite. Donc, il faut que ce ne soient pas seulement les dirigeantes et dirigeants syndicaux, mais tous nos membres, qui partagent l'information avec leurs proches et leurs amis. Le gouvernement aura moins envie de parler de ses projets impopulaires.
- Nous battre devant les tribunaux et aux élections. Il n'est pas possible de remporter toutes nos causes devant les tribunaux, surtout lorsque le gouvernement peut changer les règles unilatéralement. Certains de nos combats doivent être menés en campagne électorale. Nous ne pouvons pas élire des dirigeants et dirigeantes qui veulent nous enlever nos droits et nos avantages.

Comité des Communications

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

23 - 28 sep, 2014

Conseil exécutif
et Conférence des
président-e-s et des
présidents
(Ottawa, ON)

03 - 04 oct, 2014

Cour national
sur la dotation
(Ottawa, ON)

08 - 11 déc, 2014

Conseil exécutif & CNCSP
(Ottawa, ON)



NÉGOCIATIONS

Nous avons été en négociation, ou au moins dans le processus de négociation, pour plus de deux ans, à partir de l'avis de négociation en juillet 2012, suivi par l'échange des revendications peu de temps après, puis une négociation frustrante prolongée, réalisée par le *Conseil du Trésor* et, enfin nous avons enduré plus de frustration avec le *Conseil du Trésor* en deux séances de médiation infructueuses se terminant le 27 février 2014. Le gouvernement / employeur, au lieu de vraiment négocier de bonne foi, a demandé l'établissement d'une Commission d'intérêt public (CIP). La CIP peut être demandée par l'une des parties, afin de tenter de parvenir à un accord. La Commission des relations de travail dans la fonction publique nomme la présidence et la CIP est composée de deux autres membres, l'un désigné par le syndicat et l'autre par l'employeur.

Après avoir examiné les arguments de l'employeur et ceux du syndicat, présentés lors d'une audience pour expliquer leurs positions sur les enjeux, **la Commission formule des recommandations qui ne lient pas**. La création de cette Commission est obligatoire dans le processus de négociation, tout en reconnaissant que ce processus peut prendre plusieurs mois.

La CIP est un nouveau processus, ainsi nous ne pouvons pas faire une quelconque prédiction sur son efficacité. Ce que nous savons, c'est l'importance que revêt un front fort et uni.

Avec cela en tête

**NOS AUDIENCES DE LA C.I.P.
(Commission d'intérêt public)
DÉBUTENT le 8 octobre 2014**

Toutes les sections locales sont invitées à organiser des événements visibles de leur choix le 8 octobre 2014, la date à laquelle les audiences de la Commission de l'intérêt public commencent.

Des bulletins de mise à jour sur les négociations, ainsi que d'autres documents seront distribués.

Il est extrêmement important que tout le monde, y compris VOUS, participe à montrer que nous tous ne sommes pas prêts à accepter rien de moins qu'une offre équitable; et que nous tous soutenons l'équipe de négociation.

"Beaucoup de mains allègent le travail."

Si vous avez quelques minutes, pour aider votre exécutif local dans la planification et/ou l'organisation de cet événement, nous savons que votre aide sera bien accueillie.

Comité des Communications

Le coin du président

Ce fut un très grand honneur, d'avoir été réélu au poste de président national du SEI.

Les trois dernières années ont été très difficiles, mais elles ont apporté une nouvelle volonté pour un traitement équitable entre vous, les membres. Nous avons vu plusieurs changements au sein de nos milieux de travail: bureaux fusionnés, les flux nationaux de travail, le changement des heures de travail. Le syndicat a participé et a tenté de s'assurer que toutes les travailleuses et tous les travailleurs dans un bureau soient traités équitablement et qu'il y ait un minimum de pertes d'emplois causées par les compressions budgétaires. Les représentants syndicaux locaux, régionaux et nationaux ont travaillé dur au cours des trois dernières années et continueront à travailler pour les membres. Je dois vous dire merci pour tout le travail acharné au cours des trois dernières années et je sais que vous êtes tous prêts, à l'avenir, à vous lever et à défendre nos membres.

Nous avons été en négociations depuis près de deux ans maintenant, et on n'en voit pas la fin. Les dates de la Commission d'intérêt public (CIP) ont été fixées et nous espérons que l'employeur sera prêt à revenir à la table et à commencer à négocier un contrat équitable pour tous.

C'était une ronde de négociation improductive, avec le *Conseil du Trésor* supervisant l'ensemble des négociations. Merci à notre équipe de négociation pour l'ensemble de son excellent travail.

Chaque représentant du SEI est prêt à continuer à se battre pour représenter les membres, mais nous avons besoin de vous toutes et tous pour aider, Veuillez vous lever et faites entendre vos voix.

- **ASSISTEZ** à des événements à l'appui de l'équipe de négociation.
- **ASSISTEZ** à vos réunions locales.

***Nous sommes plus forts ensemble.
Nous pouvons faire une différence.***

Le slogan du congrès dit tout.

**HIER NOUS A APPRIS
À SE TENIR DEBOUT AUJOURD'HUI
POUR UN AVENIR MEILLEUR**

**Robert Campbell
Président national**

CAMPAGNE DE CHARITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT DU CANADA (CCMTGC) 2014.

Dernièrement, nous avons reçu plusieurs requêtes demandant la position du SEI à l'égard de la *Campagne de charité en milieu de travail du Gouvernement du Canada (CCMTGC) 2014*.

Nous encourageons nos membres à continuer de donner de l'argent à des organisations caritatives. Ils peuvent le faire à travers la CCMTGC, ou choisir de le faire directement auprès de Centraide, ou de l'organisme de bienfaisance de choix du SEI, l'ICA (*voir ci-dessous*).

L'AFPC travaille en collaboration avec les représentants de Centraide, afin de s'assurer que les syndicats et leurs membres obtiennent la reconnaissance qu'ils méritent pour leur contribution à la campagne.

Au niveau national, le SEI ne participera pas avec l'ARC au lancement officiel de la campagne 2014. Le niveau de collaboration avec les représentants de l'ARC varie d'une région à l'autre à travers le pays.

Pour des informations supplémentaires à ce sujet, veuillez contacter votre exécutif local.

Marc Brière
1er Vice président national

INTERNATIONAL CHILDREN'S AWARENESS (ICA) CANADA

International Children's Awareness (ICA) Canada est un petit organisme sans but lucratif, qui se consacre au développement à long terme des pays dans le besoin. À tout moment, ICA a plusieurs projets en voie d'achèvement et tente d'obtenir du financement pour entreprendre d'autres projets.

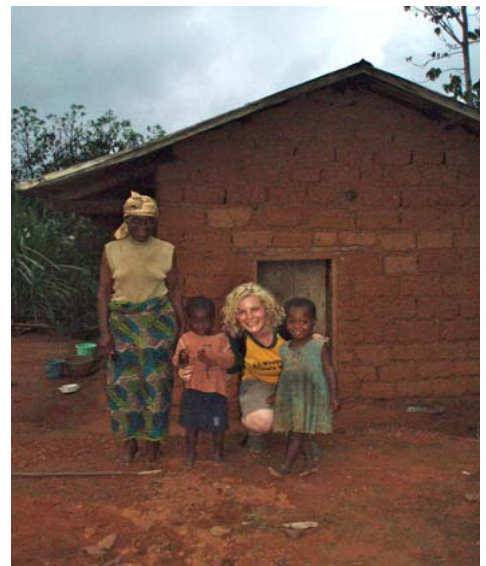
Les projets d'ICA aident les petites collectivités et les familles des nations en voie de développement. ICA prend soin d'examiner et de choisir attentivement les projets. La portée d'ICA se veut « petite », ce qui le rend unique.

- *ICA se consacre aux projets relativement peu coûteux que n'entreprennent généralement pas les organismes sans but lucratif plus grands et mieux connus.*
- *Ses projets ont un coût se situant entre quelques centaines de dollars et des dizaines de milliers de dollars;*
- *En s'occupant de seulement quelques projets à la fois, ICA peut assurer un contrôle de la qualité convenable, ce qui garantit que votre argent est dépensé efficacement.*

ICA est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada (no d'enregistrement 887858660RR0001).

L'organisme est constitué entièrement de bénévoles, ce qui signifie que la totalité des dons est affectée aux projets et non pas aux salaires ou aux frais d'administration.

Nous aimerions demander à nos membres d'aider à leur tour cet organisme méritoire, en dirigeant leurs dons très généreux directement vers ICA Canada, ou dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du Canada.



CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez noter que tous les changements d'adresse devraient être faits par courriel à Sylvie Bastien (basties@ute-sei.org) au bureau national.

Si vous n'avez pas accès à un courriel, svp transmettez-le (avec votre numéro de membre de l'AFPC) à un-e représentant-e local-e, ou expédiez-le directement au bureau national :

233 rue Gilmour, Suite 800, Ottawa ON, K2P 0P2.



EXERCICE DE SIMULATION DE L'ARC SUR L'HAMEÇONNAGE

Qu'est-ce que l'hameçonnage? L'hameçonnage est une tentative d'obtenir des renseignements, comme des noms d'utilisateur, des mots de passe et des détails de cartes de crédit et les utiliser à des fins criminelles, comme **le vol d'identité, la fraude ou l'envoi des liens contenant des logiciels malveillants**. Cela se fait habituellement par courriel ou par d'autres formes de médias sociaux, comme la messagerie instantanée. Il dirige les utilisateurs à entrer des détails dans un faux site Web qui est spécialement conçu pour ressembler presque identiquement à un site légitime.

Quelles sont les conséquences? Toutes les informations sensibles peuvent devenir vulnérables. Il est extrêmement coûteux de rétablir les comptes et la sécurité du système, ainsi que les coûts énormes reliés au temps d'arrêt.

Qu'est-ce qu'un exercice de simulation d'hameçonnage?

En tant que partie du programme de sensibilisation à la sécurité, l'exercice vise à recréer les conditions les plus exactes d'une attaque d'hameçonnage, sans les conséquences négatives. Durant l'année 2015, un échantillon représentatif des membres du SEI recevra un courriel de simulation d'hameçonnage. Le courriel peut être ignoré et supprimé, ou signalé de façon appropriée. Si l'employé clique sur le lien infecté simulé, des renseignements de sensibilisation à l'hameçonnage s'afficheront automatiquement.

Les employés qui cliquent sur un hyperlien infecté simulé ne feront l'objet d'aucune réprimande ni mesure disciplinaire, ceci n'étant qu'un exercice de sensibilisation.

L'ARC estime que ces exercices feront élever le niveau de sensibilisation de toutes et de tous sur les dangers que peuvent représenter des courriels d'hameçonnage. Ils aideront tout le monde sur la façon d'identifier des traits communs associés à ces courriels. Ils aideront l'ARC à se préparer à identifier et réagir de manière appropriée aux menaces d'hameçonnage.

Comment puis-je en apprendre davantage sur l'hameçonnage?

Comprendre les risques associés à l'hameçonnage, de même que reconnaître une attaque et y réagir d'une manière appropriée, sont abordés dans divers produits de sensibilisation déjà élaborés par l'ARC et qui sont accessibles à tous.

Plusieurs *bulletins sur la sécurité* de l'ARC (n^{os} 25, 26 et 32) ont abordé la menace d'hameçonnage. De plus, du contenu Web sur la détection et la signalisation de courriels d'hameçonnage est disponible pour tous les employés de l'ARC.

La menace des attaques d'hameçonnage est abordée dans deux courtes vidéos affichées dans le site Savoir-Faire de l'ARC : « *Protégeons nos systèmes informatiques* » et « *Nous sommes une cible* ».

Tous les employés de l'ARC doivent suivre le cours en ligne sur la sécurité FP-1805 *La Sécurité – C'est l'affaire de tous!* Quelques pages de ce cours sont consacrées au hameçonnage.

L'ARC va à effectuer des exercices de simulation sur l'hameçonnage, dans le cadre de son programme de sensibilisation à la sécurité.

PRENEZ GARDE AU DANGER DE L'HAMEÇONNAGE



LETTRE À L'ÉDITEUR

LES CONSERVATEURS SONT EN MODE ÉLECTORAL

Plus que 14 mois avant les prochaines élections fédérales et les conservateurs sont excessivement proactifs pour les prochaines élections: attaques contre les autres partis, contre leurs chefs, annonces de coupure d'impôt, annonces que les députés conservateurs feront des tournées de leur comtés et des comtés des adversaires. Le **mini** ministre Lebel fait actuellement le tour du Québec, pour rallier les troupes et faire des promesses; ce que les autres députés feront probablement dans les prochains mois et eux aussi auront des promesses, car voyez-vous je prévois que le budget de 2015 sera excédentaire et nous aurons une pluie, que dis-je un orage, non un déluge de promesses et de subventions d'ici octobre 2015.

Nous devons tous également être proactifs. Vous devez tous être prêts à prendre des actions ou à faire des suggestions. Nous ne sommes plus au temps de l'attente mais au temps de l'action.

Contactez vos exécutifs locaux, impliquez-vous auprès d'eux, demandez ce qu'ils ont prévu pour les prochains mois, demandez-vous ce que vous pouvez faire.

Pour les membres des exécutifs contactez votre conseil régional de l'AFPC, les syndicats provinciaux et faites la même chose auprès d'eux. Nous devons tous aller dans la même direction.

Votre syndicat ne pourra pas gagner cette guerre sans vous (sans jeux de mots, nous avons déjà perdu plus de 20 000 soldats dans la bataille). Votre présence et vos actions sont essentielles pour que nous puissions nous débarrasser de ce gouvernement antisyndical et anti-démocratique.

Daniel Gagnon,
Président section locale 10004 Jonquière

ACCÈS NON AUTORISÉS

Si l'accès que vous vous apprêtez à faire au travail ne concerne pas les fonctions de votre travail:

Ne le faites pas.

Vous pouvez penser que vous fournissez un service au public, mais ça pourrait vous coûter votre emploi. Nous continuons d'avoir des membres recevant des mesures disciplinaires pour les accès non autorisés, allant jusqu'au licenciement.

Oui cela se poursuit.

NE LE FAITES SIMPLEMENT PAS

Posez-vous une question avant d'accéder à n'importe quel compte:

Est-ce que cet accès est relié aux fonctions de mon travail?

PROTÉGER LES CONTRIBUABLES ET SAUVEGARDER LES INFORMATIONS DE L'ARC

SONT UNE PRIORITÉ

Si vous n'êtes pas absolument sûr de ce que vous avez à faire ...

DEMANDEZ LE

SUR FACEBOOK TWITTER ET CES MÉDIAS

Même par inadvertance, ou en publiant ce qui vous semble être inoffensif, cela pourrait vous attirer des problèmes.

FAITES ATTENTION À CE QUE VOUS PUBLIEZ



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CONGRÈS DE 2014 DU SEI



Robert Campbell
Président national

Marc Brière
1er Vice-président national

Madonna Gardiner
2e Vice-présidente nationale

Wayne Little
Vice-président régional
Région du Pacifique
(substitut VPR - Terry Ruyter)

Bob Carpenter
Vice-président régional
Région des Montagnes Rocheuses
(substitut VPR - Greg Krokosh)

Gary Esslinger
Vice-président régional
Région des Prairies
(substitut VPR - Jeff Sexton)

Jamie vanSydenborgh
Vice-président régional
Région du sud-ouest de l'Ontario
(substitut VPR - Melanee Jessup)

Adam Jackson
Vice-président régional
Région du nord et de l'est de l'Ontario
(substitut VPR - Cosimo Crupi)

Ken Bye
Vice-président régional
Région du Grand Toronto
(substitut VPR - Brad Feraday)

Bill Blair
Vice-président régional
Région capitale nationale
(substitut VPR - Gesine Campbell)

Sabri Khayat
Vice-président régional
Région de Montréal
(substitut VPR - Daniel Camara)

Denis Lalancette
Vice-président régional
Région de Québec
(substitut VPR - Jean-Pierre Fraser)

Doug Gaetz
Vice-président régional
Région de l'Atlantique
(substitut VPR - Dawn Hardy)

QUELQUES PHOTOS DU CONGRÈS



CONSEIL EXÉCUTIF SORTANT DU SEI



ARRIVÉE DU CONSEIL EXECUTIF AU CONGRÈS



CHOEUR DU SEI



MEMBRES À VIE DU SEI



MARIA WORMSBECKER
Prix Godfroy Côté



DENIS LALANCETTE
Membre à vie



SHANE D. O'BRIEN
Membre honorifique